



Olympiade 2012/2016
Saison 2013/2014

Comité Directeur

Réunion 7 décembre 2013

N°2

Participants : V. LE THOMAS, P. HAMON, D. QUINTIN, F. RAMARD, A. RIBOUS

Excusés : M. GAUDEL, S. JESUS, C.E. LARRIBE, J.M. LEFEVRE, A. LETO,

Invité excusé : O. PRIGENT

Assistent : E. CORBIN, C. PENNAMEN

En raison de nombreux absents, ce PV sera validé par mail.

1- Approbation des PV :

✓ PV AG 29/06/2013

Document non remis aux membres du Comité Directeur, document pas finalisé.

✓ PV CSR 02/10/2013

Un vœu sera présenté par la CSR pour modifier le tableau d'accession.

Un courrier de rappel des procédures sera envoyé par la Présidente à tous les clubs concernant toutes les questions qui doivent parvenir à la Ligue et non aux élus.

La sportive se compose de : F. RAMARD, P. HAMON, D. QUINTIN, A. LETO, S. JESUS

Membres cooptés : J. MERCIER, L. GORTAIS

Une relance doit être faite à Pontivy pour les finales excellence

Le PV est approuvé par les membres présents

✓ PV CD 05/10/2013

La Présidente s'est rendue à la remise des Trophées du sport le jeudi 5 décembre. Faisant suite à la demande de la Ligue, l'équipe de DEF de Quimper volley a reçu le trophée de l'équipe bretonne féminine

Un bilan est établi sur la remise des labels :

- ✓ Manifestation pas assez médiatisé
- ✓ Le diplôme « label » devrait être sur un support dur
- ✓ Il est important de valoriser l'action

Le PV est approuvé par les membres présents

2- Date AG LBVB

Samedi 28 juin 2014 à 9h00

Convocation à 9h00 pour que l'AG puisse commencer à 9h30

Demande doit être faite aux comités départementaux pour nous proposer un scrutateur par département.

3- Avancée organisation AG FFVB

L'AG Fédérale se déroulera au Pôle Phoenix à Pleumeur Bodou (22) les 15 et 16 février 2014

La convention est signée entre la FFVB et la LBVB

Pour l'organisation de l'AG, la FFVB fonctionnera avec un budget à ne pas dépasser et sur factures, toutefois les postes de : location de salle, cadeaux de bienvenue,

sacoques, banderoles AG FFVB, collations, navettes de transport, de dépenses, seront à charge de la LBVB.

Il est demandé au CD de voir si il leur est possible de fournir de la documentation touristique de leur département respectif qui seront mis dans les sacoques.

4- Point sur le projet zénith

Arnaud BESSAT a présenté le projet le 9 novembre à St Briec. Peu de représentants de clubs étaient présents à cette réunion.

A développer 1 réunion par département

P. HAMON indique que le CD22 fera une réunion le jeudi 12 décembre sur ce sujet.

3 bassins : REC/GEVEZE – GUIGNEN/PLECHATEL/AUGAN – VERN/NOUVOITOU/CHANTEPIE

Approbation par le Comité Directeur

Mail Vern sur le coût d'une mutation

Pas de mutation payante en cadet

E. CORBIN va se rapprocher du club de Vern pour lui répondre.

5- Point sur ETR Beach

Sujet non abordé

6- Point sur réunion sportive fédérale

Sujet non abordé

7- Divers

✓ Atlanvol – CRE cadets

Le Comité Directeur décide de la mise en place de deux stages CRE cadets.

✓ Suite du PV du CDVB35 du comité directeur du 24/10/2013

Un courriel a été envoyé au Président du CD 35 concernant le PV de la séance du comité directeur du 24 octobre diffusé sur le site internet du CD 35, demandant le retrait d'informations incorrectes, notamment :

- le Plan de développement la ligue de Bretagne (extrait) : "la date limite fixée au 15 octobre 2013 a été dépassée sans que les élus du comité d'Ile et Vilaine n'aient réussi à obtenir un entretien avec les élus de la ligue de Bretagne, alors qu'une concertation était obligatoire pour le dépôt d'un projet Régional.
- Les informations recueillies auprès de la DDCSPP précise que la subvention de fonctionnement du comité ne devrait pas être impactée cette saison, par contre celle de la ligue devrait diminuée de 30%. Gérard Mabilie a accepté de reprendre le dossier en charge. Les élus lui font confiance pour faire avancer ce dossier"

Réponse de la LBVB :

a) Sur une rencontre avec les élus de la ligue:

Plusieurs demandes de RDV (y compris possibilités par skype) avec les élus du CD 35 ont été faites, notamment en avril 2013 mais aucune n'a pu aboutir compte tenu des agendas des uns et des autres.

b) Sur la construction du plan de développement:

La rédaction du plan de développement de la LBVB a fait l'objet d'envois réguliers de documents dont tu as toujours été destinataire et ce depuis le 18 mars 2013

De plus le plan de développement de la LBVB a fait l'objet d'une ultime réunion de travail et de validation (à laquelle tu n'étais pas présent (ni excusé)) au cours du comité directeur du samedi 5 octobre 2013 en présence des présidents de Comité départementaux .

c) Sur les subvention de la LBVB :

Concernant la mention qui est faite dans le PV du CD, d'une baisse de 30% des subventions qui seront attribuées à la LBVB, je trouve très curieux que

- 1) le CD 35 dispose d'une information dont la LBVB n'a jamais eu communication officielle ou non y compris par la DRJSCS qui est son interlocuteur privilégié
- 2) que la LBVB n'a pas été informée par le CD35, si toutefois cette information a bien été donnée officiellement au CD35 par la DDCSPP.
- 3) que cette information soit consignée dans le PV du comité directeur du CD35, séance du 24 octobre 2013 , lui-même diffusé publiquement sur le site du CD35 sans que cette information n'est jamais validée et fait l'objet d'une communication officielle par la LBVB .

- ✓ Entretien des locaux de la LBVB

Le Comité Directeur décide de passer par la société SIPROPRE mais auparavant il faudra vérifier la fréquence et le taux d'augmentation.

- ✓ Travaux appartement

Le Comité Directeur accepte le devis de LE SOURN HABITAT pour effectuer des travaux dans l'appartement en raison de l'apparition de moisissure sur les murs et l'encadrement de la porte d'entrée.

Des travaux sont à prévoir également sur les corniches du bâtiment qui petit à petit tombent.

- ✓ Affiliation Mayotte Bretagne volley

Les statuts de ce futur nouveau club, ne sont pas conformes. Un courrier dans ce sens leur sera adressé.

- ✓ Demande exonération amende absence AG Baulon

Un courrier leur sera adressé pour leur indiquer que l'amende est en sursis jusqu'à la prochaine AG de juin 2014. En cas d'absence en juin 2014, ils devront régler les deux amendes.

- ✓ Distinctions 2014

Un courrier a été envoyé aux CDVB afin qu'ils adressent à la LBVB pour le 18 février 2014, le nom des personnes qu'ils souhaitent récompensés par la FFVB au titre de la région.

Fin de la réunion : 15h30